

Réf: Dossier N° : 54915

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ARHC »**

**Siège social : ABIDJAN - MARCORY ZONE 4 BIETRY, RUE DU
CANAL, 13 BP 465 ABJ 13**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Aout 2018 , et enregistrés au CEPICI le 28 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ARHC » .

Objet: Prestation de service ; Achat et vente de marchandises diverses ; Construction, aménagement, réhabilitation de bâtiments

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - MARCORY ZONE 4 BIETRY, RUE DU
CANAL, 13 BP 465 ABJ 13**

GERANT: Madame CHOUMANE SARAH.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25732 du 28/09/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23157 du 28/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

